Convention collective nationale
du **NÉGOCE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
(CCN N°3154)

OPCA intergros
COMMERCE DE GROS ET INTERNATIONAL

SIMPLIFIER LA FORMATION
FACILITER L'EMPLOI

Les **CQP**

ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAL (ATC) - VENDEUR CONSEIL
MAGASINIER - CHAUFFEUR-LIVREUR
MANAGER D'ÉQUIPE - CHEF D'AGENCE OU DE DÉPÔT

le CQP EN QUELQUES MOTS...

Les CQP sont des certifications officielles à valeur nationale inscrites au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

SIGNE PARTICULIER
les CQP sont conçus par des professionnels pour répondre à vos besoins spécifiques en compétence et qualification.

LA VALEUR AJOUTÉE
le CQP atteste de la maîtrise des compétences professionnelles nécessaires pour exercer un métier du négoce des matériaux de construction.

À chaque métier-clé de l'agence, son CQP :

- Attaché Technico-Commercial (ATC)
- Chauffeur-livreur
- Chef d'agence ou de dépôt
- Magasinier
- Manager d'équipe
- Vendeur conseil

En savoir +
Cliquer sur le CQP pour consulter et/ou télécharger la fiche détaillée

98 %
DE TAUX DE RÉUSSITE EN 2013

4 596
SALARIÉS CONCERNÉS DEPUIS 2005

LE TOP 3

52 % CQP VENDEUR CONSEIL
18 % CQP MAGASINIER
12 % CQP MANAGER D'ÉQUIPE

LES PARTENAIRES SOCIAUX DE LA BRANCHE À L'INITIATIVE DES CQP

- **Renforcer l'attractivité des métiers de la branche**, ainsi reconnus et valorisés.
- **Répondre aux besoins de recrutement :** Autant d'arguments pour attirer les meilleurs candidats à l'embauche, en particulier des jeunes !
- **Proposer des solutions sur mesure** pour renforcer les qualifications des salariés

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS
- Fédération du Négoce de Bois et des Matériaux de construction (FNBM)

REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS
- Fédération Nationale des salariés de la Construction et du Bois : CFDT
- Fédération Générale Force Ouvrière Construction : FG-FO
- Syndicat national de l'encadrement des industries des ciments, carrières et matériaux de construction : CFE-CGC
- Fédération du Commerce, Service et Force de Vente : CFTC
- Fédération Nationale des salariés de la Construction - Bois – Ameublement : CGT

« Grâce au CQP « Vendeur-conseil », nos métiers sont désormais connus et reconnus par les jeunes. L'opportunité d'intégrer nos équipes à l'issue de cette formation est une vraie source de motivation pour eux. Formés aux volets commercial et technique d'un métier qui se complexifie (normes de certification RT 2012, démarche environnementale...), ils répondent de fait aux attentes de nos clients.
Chez nous, une bonne partie des commerciaux sédentaires sont issus de cette formation ! »

Mme Lane, Responsable RH chez TOUT FAIRE - AJIMATERIAUX

NOUVEAU !

LES CQP ÉVOLUENT POUR GAGNER EN SIMPLICITÉ

Un parcours personnalisé
le CQP s'obtient par la formation ou par la validation des acquis de l'expérience (VAE), en fonction du profil du salarié.

100 % sur mesure

Une durée ajustée
le CQP est organisé par compétences (modules) ; le programme et la durée de la formation sont adaptés à chaque salarié.

rapide à obtenir, sans aucune perte de temps

Une démarche pour toutes les entreprises, en particulier les TPE-PME
souple d'utilisation, adaptée aux pratiques des négociants, assortie d'outils clés en main...

En savoir +
Consulter et/ou télécharger les fiches CQP et les modes d'emploi

le CQP POUR QUI ? COMMENT ?

Salarié de l'agence

plusieurs dispositifs possibles : période de professionnalisation, VAE, plan de formation, compte personnel de formation (à partir de janvier 2015)

Jeune de moins de 26 ans

dans le cadre d'un recrutement en contrat de professionnalisation.

Demandeur d'emploi

dans le cadre de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) avant l'embauche, ou du contrat de professionnalisation.

En savoir +

Pour choisir le dispositif et les financements adaptés, contacter votre conseiller Intergros ou consulter www.intergros.com

POURQUOI CHOISIR un CQP ?

Pour recruter

parce qu'il forme au métier, le CQP favorise une **intégration rapide dans l'entreprise**.

Pour professionnaliser et faire évoluer

le CQP permet de développer les compétences de vos salariés, de **renforcer leur qualification sur vos métiers stratégiques**, d'**accompagner leur évolution et faciliter leur mobilité professionnelle.** Par exemple du métier de vendeur conseil vers celui d'ATC et du métier de magasinier vers celui de vendeur conseil.

Pour fidéliser

en favorisant les évolutions de carrière et en valorisant les savoir-faire des salariés, le CQP est un **levier de motivation et donc de fidélisation**.

« Outil de mobilité interne, le CQP « Vendeur-conseil » nous permet d'accompagner nos salariés – essentiellement des caristes-magasiniers – vers de nouvelles fonctions. C'est aussi un bon moyen, dans le cadre d'un recrutement externe, de former des jeunes à nos techniques de vente, de les familiariser à nos méthodes de travail et de les intégrer à nos équipes. »

Mme Lavie, Responsable Formation chez DORAS

PRÊT POUR le CQP ?

Recruter un **NOUVEAU SALARIÉ** pour renforcer l'équipe ou préparer le départ d'un collaborateur (retraite...).

Développer les compétences d'un **SALARIÉ EN POSTE,** proposer une évolution de carrière, fidéliser...

Choisissez le CQP correspondant au métier concerné

NOTRE CONSEIL
- Reportez-vous aux **fiches CQP**

Embauchez le candidat (jeune ou adulte) en contrat de professionnalisation

Positionnez le salarié
(évaluer ses acquis professionnels)

le salarié n'a aucune expérience dans son domaine, il convient d'organiser **un parcours de formation**.

le salarié possède une expérience dans son domaine (au moins 3 ans) et les acquis nécessaires proposez-lui **une VAE**.

Parcours de formation individualisé

- **Choisissez un organisme de formation** habilité : www.afenbem.fr
- **Identifiez avec lui les compétences à acquérir par le salarié** et les modules de formation nécessaires
- **Désignez un tuteur** chargé de transmettre ses connaissances
- **Associez le manager du salarié** tout au long du parcours de formation et jusqu'à l'évaluation finale
- **Planifiez** les périodes d'alternance et les évaluations intermédiaires

NOTRE CONSEIL
- Choix du dispositif, financement, marche à suivre... : **demandez conseil à Intergros ou consultez le site wwww.intergros.com**

NOTRE CONSEIL
- **VAE ou formation :** pour connaître toutes les étapes, consultez le Mode d'emploi.
- **Organisez un entretien avec le salarié,** pour lui expliquer le projet, les atouts du CQP, vérifier sa motivation, expliquer les modalités de mise en œuvre.
- **Remettez-lui le « Livret salarié »** il contient l'essentiel sur la démarche.

NOTRE CONSEIL
- Pour mener à bien ses missions, **le tuteur utilise le guide proposé par la branche** (contact@afembem.fr)

VAE

- **Choisissez un évaluateur** agréé : www.afenbem.fr
- **Demandez le dossier de recevabilité à la CPNEFP** (contact@afenbem.fr). Après l'avoir rempli, le salarié le retourne à la CPNEFP.
Si sa candidature est recevable, le salarié passe à l'étape suivante : renseigner son dossier professionnel.
Parallèlement, ses compétences sont évaluées en entreprise par un évaluateur agréé et un évaluateur interne.

NOTRE CONSEIL
- **Aidez le salarié à préparer son dossier et son test final** : faites-le accompagner par un collègue, son manager ou par un organisme spécialisé.

Transmettez les outils d'évaluation au jury

DÉCISION DU JURY

En cas de validation partielle, le salarié a 5 ans pour compléter son expérience et/ou se former pour obtenir la totalité du CQP.

RÉUSSIR LA DÉMARCHE CQP

CONSEILS À SUIVRE

- **Informer et sensibiliser l'ensemble des salariés**
  À l'aide du dépliant destiné aux salariés
- **Construire le projet avec le salarié candidat au CQP**
- **Impliquer le manager et l'équipe**
- **S'appuyer sur Intergros**
  Pour le choix du dispositif de formation, de l'organisme de formation, l'organisation du parcours de formation, le financement et le montage du dossier…

le CQP QUEL FINANCEMENT ?

Parce que les CQP font partie des priorités de la branche du négoce des matériaux de construction, Intergros propose des **financements avantageux**, adaptés à chaque situation.

« Grâce au CQP « Manager d'équipe », nos responsables d'agences et leurs adjoints ont pu actualiser leurs connaissances techniques – un aspect essentiel tant nos métiers et la réglementation ont évolué ces dernières années –, développer leurs compétences managériales et, peut-être plus important encore, se rencontrer et apprendre à travailler ensemble. »

Mme Brouillet,
Responsable Formation chez BIGMAT LAURENT

Le CQP « Vendeur-conseil » offre, par rapport à une formation généraliste type BTS, une dimension pratique forte et une coloration spécifique au Négoce des matériaux de construction. Miser sur le CQP, c'est s'assurer que nos recrues disposent d'un bagage solide en techniques de vente et d'une très bonne connaissance des produits. Essentiel pour notre enseigne qui compte près de 50 000 références ! Autre avantage : le rythme de la formation en alternance. Nous pouvons compter sur les jeunes au moment où nous en avons le plus besoin, l'été, au plus haut de notre activité. »

Mme Eckart,
Responsable Formation chez GEDIMAT DERREY

CQP PAR LA FORMATION
LE TUTEUR, UN MAILLON ESSENTIEL DE LA RÉUSSITE DE VOTRE PROJET

- Choisissez un salarié en fonction de sa maîtrise du métier concerné, de son envie de transmettre ses savoirs et savoirs faire, de ses qualités relationnelles…
  Dans les agences de moins de 10 salariés, l'employeur peut être le tuteur.
- Formez-le ! C'est obligatoire et c'est aussi l'assurance pour le tuteur de développer ses capacités à expliquer les gestes professionnels, à identifier les difficultés rencontrées et à construire des solutions adaptées.
- Organisez son planning de travail afin de lui laisser le temps nécessaire pour assurer ses missions.

En savoir +

Consulter la Charte de la fonction tutorale

LES MOTS-CLÉS du CQP

Dossier de recevabilité
Un préalable indispensable à la VAE

À remplir dans le cadre de la VAE : document dans lequel le salarié décrit les différentes activités exercées en rapport avec le CQP visé. Au vu du contenu du dossier, la CPNEFP vérifie si la candidature du salarié est recevable.

Dossier professionnel
L'étape-clé de la VAE

À remplir dans le cadre de la VAE : document dans lequel le candidat transcrit tous les détails de son parcours professionnel, des tâches effectuées, des activités exercées… en rapport avec le CQP demandé.

Formation en alternance
L'assurance d'une formation pleinement opérationnelle

La préparation du CQP par la formation repose sur l'alternance entre périodes en organisme de formation et pratique en entreprise, avec l'encadrement d'un tuteur.

Jury paritaire
Des représentants de la profession

Les CQP de la branche sont délivrés sur délibération d'un jury paritaire composé des représentants du Négoce des matériaux de construction : une garantie de la valeur sociale et professionnelle du CQP délivré !

Parcours de formation
Un itinéraire personnalisé vers le CQP

Articulation de modules (ou unités) de formation retenus en fonction des besoins de la personne. La notion de parcours de formation s'oppose ainsi à la formation organisée en bloc de disciplines que chacun doit suivre, quels que soient son expérience, ses acquis…Depuis leur rénovation, les CQP de la branche peuvent être obtenus par la VAE ou grâce à un parcours de formation personnalisé : les modules de formation sont choisis après identification des compétences détenues par le salarié.

Référentiel d'activités/ référentiel de compétences
Des outils RH indispensables

Le référentiel d'activités est le résultat d'une analyse des situations de travail : il dresse l'inventaire des actions, missions, responsabilités exercées dans le métier concerné. Complété du référentiel de compétences, décrivant les savoirs et savoir-faire techniques et relationnels requis, le référentiel d'activité est indispensable pour bien positionner le salarié en amont d'une démarche CQP.

Consulter et/ou télécharger les référentiels d'activités et de compétences des CQP de la branche.

RNCP
La liste officielle des certifications reconnues

La Commission Nationale de la Certification Professionnelle enregistre dans le Répertoire National des Certifications Professionnelle (RNCP) l'ensemble des certifications officielles :
- certifications enregistrées « de droit » : diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'État,
- certifications enregistrées « sur demande » : titres délivrés par certains organismes et CQP.

Seules les certifications figurant au RNCP peuvent être obtenues par la VAE. Dans le Négoce des matériaux de construction tous les CQP sont désormais inscrits au RNCP et peuvent donc être obtenus dans le cadre de la VAE, hormis celui de Magasinier et de Chauffeur-Livreur, en cours d'inscription.

VAE
Quand l'expérience mène au CQP

La Validation des Acquis de l'Expérience permet à une personne d'obtenir, grâce à ses compétences, un diplôme, un titre ou un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) inscrits au RNCP. Condition : justifier d'au moins 3 ans d'expérience en rapport avec la certification visée.

Dans la branche Négoce des matériaux de construction, hormis le CQP Magasinier et le CPQ Chauffeur-Livreur, tous les CQP sont accessibles par la VAE.

L'Organisme Paritaire Collecteur Agréé
du commerce de gros et international

NOS CONSEILLERS SONT À VOTRE SERVICE, N'HÉSITEZ PAS À LES CONTACTER...

GRAND-NORD
Parc des Prés – Bâtiment L,
29 rue Denis Papin – BP 90471
59650 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : 03 62 28 30 55

GRAND-EST
15 rue Jacobi Netter
Parc des Forges
67200 Strasbourg
Tél. : 03 90 40 27 50

CENTRE-EST
Parc Valad – 1 rue des Vergers
Bâtiment 6, Hall B
69760 Limonest
Tél. : 04 26 55 39 30

MÉDITERRANÉE
350 avenue Guillibert de la Lauzière
Parc Club du Golf – Bâtiment 19
13290 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 97 63 10

SUD-OUEST
Immeuble « Porte de Bègles »
Bâtiment A, 1 quai Wilson
33130 Bègles
Tél. : 05 57 81 42 70

GRAND-OUEST
10 bis avenue Henri Fréville
35200 Rennes
Tél. : 02 99 35 56 00

GRAND-ÎLE-DE-FRANCE
29 promenade Michel Simon
93160 Noisy-le-Grand
Tél. : 01 78 78 34 60

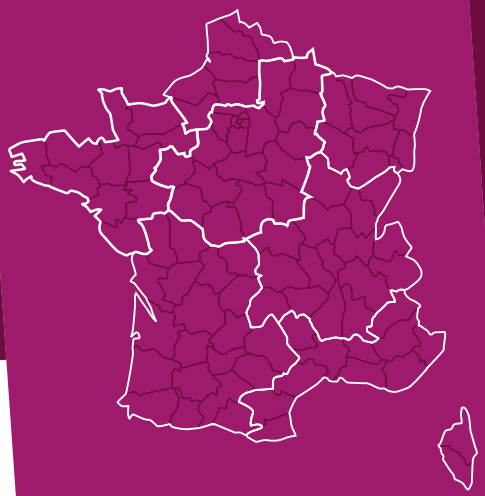

Conception-Rédaction : Cabinet Boumendil & Consultants - Création graphique et réalisation : treize images - RC Paris B 441 736 105
Crédits photos : J. Giral, T. Koszul et A. Krassowsky pour Intergros - 06/2014

PEFC 10-31-1086

OPCA intergros
COMMERCE DE GROS ET INTERNATIONAL

observatoire.intergros.com

Immeuble Le Triptyque
12 avenue André-Marie Ampère - CS 60067
77447 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 60 95 44 44

DOCUMENT RÉALISÉ
PAR L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS D'INTERGROS

À LA DEMANDE DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NÉGOCE
DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Contact secrétariat de la CPNEFP de la CCN n°3154
FNBM
215 bis boulevard Saint-Germain 75007 Paris
Tél : 01 45 48 28 44 – contact@fnbm.fr

AFENBEM
(Association de Formation et d'Études du Négoce de Bois
et de Matériaux de Construction)
www.afenbem.fr

ORGANISATION PROFESSIONNELLE
FNBM : www.fnbm.fr

ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS
CFE – CGC BTP : www.cfecgcbtp.com
CGT – FNSCBA : www.construction.cgt.fr
CSFV – CFTC : www.csfv.fr
FG – FO : www.fgfoconstruction.com
FNCB – CFDT : www.cfdt.fr

FNBM Fédération du Négoce de Bois et des Matériaux de construction

CFE CGC Le syndical
la cgt
Syndicat CFTC La Voix à Défendre
FO la force syndicale
Cfdt: CONSTRUCTION ET BOIS